

## Nouvelles des négociations entre le Conseil 4000 et VIA Rail

Tel que rapporté précédemment, le début officiel de la ronde de négociation avec VIA Rail Canada pour 2015 a eu lieu le vendredi 30 octobre avec le président Jerry Dias qui s'est joint aux comités de négociation de la section locale 100 et du Conseil 4000 d'Unifor. Le Conseil 4000 a rencontré à nouveau la compagnie le lundi 9 novembre à Montréal où chaque partie a saisi l'occasion de présenter ses objectifs de négociation.

La compagnie a présenté plusieurs demandes de concession, y compris le retrait des dispositions de sécurité d'emploi des employés soi-disant « saisonniers » et la réduction du temps permis en vertu de l'article 13 des deux conventions collectives d'assumer de nouveaux postes, soit de 10 jours à 48 heures, donnant à la compagnie la possibilité de combler des affectations vacantes pour de plus petites portions d'un journal de bord dans la convention collective n° 2, et augmentant de manière importante les périodes de probation et les périodes fermées pour les nouveaux employés couverts par la convention collective n° 1, entre autres demandes.

Le syndicat a présenté des demandes qui amélioreraient la vie de ses membres, y compris des hausses salariales, des améliorations aux avantages sociaux, des congés de maladie, des changements aux règles relatives au personnel à temps partiel couvert par la convention collective n° 1, une bonification des dispositions relatives au repos et au temps de retenue à un endroit de la convention collective n° 2, parmi d'autres demandes. Nous avons aussi demandé des changements aux règles de travail qui ne coûteraient rien à la compagnie à mettre en œuvre. Des changements mineurs peuvent souvent améliorer le travail de nos membres. Ils offrent aussi l'occasion de promouvoir une bonne volonté entre les parties dès le début des négociations.

Le syndicat a déposé à la table une demande qui pourrait répondre aux préoccupations que nous avons quant au zèle excessif de la compagnie relativement à l'administration du programme de gestion des présences. Des discussions fermes et vigoureuses ont eu lieu. L'équipe de négociation a rappelé à la compagnie que l'intention initiale de ce programme consistait à se pencher sur l'absentéisme important et inévitable de certains employés, et non des employés qui sont très près de la cible ni ceux qui sont malades ou blessés. Le syndicat a clairement exprimé à la compagnie que la crédibilité de tout le programme est mise en péril si les abus constants ne cessent pas. Votre équipe de négociation va persister pour que cette question soit traitée pendant les négociations.

L'appui et la solidarité des membres seront importants pendant tout le processus de négociation. Si vous avez des questions à propos du processus de négociation ou comment faire entendre votre voix, veuillez communiquer avec votre représentante ou représentant régional, votre représentante ou représentant syndical, ou consultez le site [www.unifor4000.com](http://www.unifor4000.com) ou utilisez le mot-clic sur Twitter: #Unifor4000VIAnegs.

Le comité de négociation du Conseil 4000 retourne à la table de négociation pendant la semaine du 23 au 27 novembre inclusivement, alors que la section locale 100 débutera ses négociations avec VIA sur la convention collective n° 3 pendant la semaine du 7 décembre à Montréal.

En toute solidarité,  
Comité central de négociation du Conseil 4000

BS\sdsepb343